



23.03.2020 : Médicaments pour la population, pas pour le profit !

La recherche et l'industrie pharmaceutique privées, loin de promouvoir l'innovation, poursuivent des objectifs de profits plutôt que des objectifs de santé publique. Elles se désengagent de recherches pourtant indispensables mais dont elle considère la rentabilité incertaine : l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) déplore les coupes budgétaires dans la recherche de médicaments contre les bactéries résistantes qui font des dizaines de milliers de morts chaque année.

L'expérience des médicaments dits "innovants" comme le Zolgensma sous le brevet de Novartis, mondialement connu comme "le médicament le plus cher du monde" ou le traitement de l'hépatite C sous le brevet de Gilead vendu à 400 fois le coût de production nous démontre que ces laboratoires ne courent qu'après le profit. Les procédures d'autorisation de mise sur le marché des médicaments en Europe visent à favoriser les intérêts commerciaux au détriment d'évaluations sérieuses de l'efficacité et de la sécurité. Les recherches montrent que seuls 10% des nouveaux médicaments autorisés à la commercialisation en Europe représentent de véritables avantages par rapport aux produits déjà disponibles.

De fait, les citoyens paient 2 fois leurs médicaments, une fois en finançant la recherche publique dans les centres de recherche hospitalières et universitaires et une deuxième fois en achetant les médicaments aux laboratoires qui ont récupéré les brevets de la recherche publique.

Le Réseau européen contre la privatisation et la commercialisation de la santé et de la protection sociale et People's Health Movement Europe (PHM) souligne que des médicaments efficaces et sûrs, notamment le vaccin et le traitement contre COVID-19, doivent être mis gratuitement à la disposition de tous les citoyens, sans dépenses personnelles, et que des prix équitables doivent être payés par les systèmes de santé nationaux.

À cette fin, le Réseau européen et PHM Europe demande aux institutions européennes, de même qu'aux Etats, de modifier les règles régissant l'Agence européenne des médicaments et les agences nationales selon les lignes directrices suivantes :

a) Les données à l'appui des demandes d'approbation de médicaments doivent être rendues publiques et ne peuvent être gardées confidentielles. L'ensemble du processus menant à la décision de mise sur le marché doit être disponible pour un examen indépendant. Le secret industriel ne peut être invoqué pour justifier la confidentialité lorsque la santé publique est en jeu.

b) La conception des études cliniques demandées par l'Agence européenne des médicaments pour l'évaluation de l'efficacité et de la sécurité doit être de supériorité plutôt que de non-infériorité, comme c'est la règle aujourd'hui. Cela permet d'éviter la commercialisation de produits ne représentant pas de véritables innovations par rapport à ceux déjà disponibles, mais susceptibles d'accroître les dépenses en médicaments et les bénéfices des entreprises pharmaceutiques.

c) Les études présentées à l'appui de la demande d'approbation sont actuellement promues par les industries, ce qui favorise les conflits d'intérêts. Nous avons besoin d'études réalisées par des agences indépendantes, à but non lucratif, financées par des investissements publics, sans lien avec les entreprises qui demandent l'autorisation.

En outre, nous demandons aux États européens d'adopter une stratégie agressive pour négocier les prix des nouveaux médicaments. Si les entreprises insistent pour fixer des prix indûment élevés, les droits de brevet doivent être révoqués.

Nous demandons également les moyens nécessaires à la recherche publique. Un espace de recherche et de production coordonné, socialisé en matière de médicaments doit être créé.

Le 7 avril, journée mondiale de la santé, des actions décentralisées sont organisées dans toute l'Europe. Pour la cinquième année consécutive, le Réseau européen et PHM appelle les citoyens, les travailleurs de la santé, les associations... à se rassembler à l'occasion de la Journée d'action contre la commercialisation de la santé.

La pandémie du COVID-19 nous oblige à annuler tous les rassemblements et actions avec un contact physique.

Nous appelons donc chaque citoyen.ne à manifester en "propageant la solidarité, pas le virus".

Comment ? par une action « drap blanc » le 7 avril :

1. Accrochez vos messages sur un drap blanc dans un endroit visible ou faites une pancarte à la maison
2. Prenez-vous en photo avec vos messages
3. Partagez-les sur les réseaux sociaux
 - ajoutez le hashtag #health4all et/ou #santépourtous
 - adressez le à vos responsables politiques

Le Réseau européen contre la privatisation et la commercialisation de la santé et de la protection sociale - <http://europe-health-network.net/> - Tél. +32499 42 44 48, europeanhealthnetwork@gmail.com

People's Health Movement Europe - <https://phmovement.org/> - ana@phmovement.org